

Cabinet Dentaire Capelette

78 boulevard Mireille Lauze

13010 MARSEILLE

04 91 79 85 82

Consultations sur rendez-vous

MARSEILLE, le 29/03/2024

FACTURE N°29032024

Numéro de PEC : 38856

Numéro FINESS : 134752492

Nom du praticien : **Docteur JAMILA NAÏT-RAÏSS**

Date de fin de soins : 29/03/2024

Nom de la mutuelle : AESIO

N° de sécurité sociale : 284049730208193

Date de naissance : 09/04/1984

Facture à nous acquitter concernant la part mutuelle de 482 euros pour le devis de prothèses dentaires de Mme LOUIRAZIN MURIENE

Le patient a acquitté en totalité son reste à charge uniquement.

Description détaillée des actes effectués:

Couronne provisoire DENT 14 RAC-0 CODE HBLD490 à 60 euros

Couronne DENT 14 RAC-0 CODE HBLD680 à 500 euros.,

Part R.O : 78 euros

Part R.C : 482 euros

Part à charge du patient : 0 euros

Dr JAMILA NAÏT-RAÏSS

FINESS 134752492

78-BD MIREILLE LAUZE

13010 MARSEILLE

TEL : 0491 798582

RÉPONSE PRISE EN CHARGE DENTAIRE

Praticien :

Nom: NAIT RAISS JAMILA (134752492)
Adresse : 78 BD MIREILLE LAUZE SELAS
Code postal : 13010
Ville : MARSEILLE
Téléphone : 04 91 79 85 82
Fax : 04 91 25 57 81
Date de la PEC : 29/03/2024
Date de fin de validité de la PEC : 11/08/2025
Date de péremption de la PEC : 11/08/2025

Bénéficiaire:

Nom: LOUIRAZIN
Prénom: MURIENE
N° Sécurité sociale : 2 84 04 97 302 081
Date et rang de naissance : 09/04/1984 - 1
Nom de l'org. complémentaire : INDIVIDUELS AESIO

Réf. almerys : 64174135
PEC n° 38856
N° almerys : 2024032900038856

Taux : 60% Régime général					
---------------------------	--	--	--	--	--

N° Dent	Nature de l'acte	Cotation CCAM ou NGAP	Acte non remboursé RO	Honoraires	Base de remboursement RO	Montant RO	Montant RC
14	Couronne transitoire RAC0	CT0		60,00 €	10,00 €	6,00 €	54,00 €
14	Prothèse fixe RAC0	PF0		500,00 €	120,00 €	72,00 €	428,00 €

Montant total net TTC	560,00 €
Montant pris en charge par le régime obligatoire	78,00 €
Montant pris en charge par le régime complémentaire	482,00 €
Montant total à régler par l'assuré	0,00 €

Aucune réclamation ne sera prise en compte passé 6 mois à compter de la date de facture.
ATTENTION: Cette prise en charge doit être impérativement jointe à la facture.

Ce document est la propriété de l'assuré. Conformément à la loi informatique et liberté, l'assuré dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès de son organisme complémentaire santé. Les praticiens peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification des données les concernant auprès d'almerys - 46, rue du Ressort - 63967 - Clermont-Ferrand CEDEX 9.